
**PROCÈS-VERBAL DE LA 146^e ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 17 H 30 VIA MICROSOFT TEAMS**

Présences : Véronique Assor, Joffrey Bouchard, Adel Omar Dahmane, Kim Dufresne, Esteben Harguindeguy, Stéphane Jean-Bart, Étienne Langlois, Geneviève Laporte, Valérie Leblanc, Caroline Otis, Marie-Ève Paquin, Élane-Marie Rouleau et Olivier Thibert

Absence : Coralie Duque

Invitées : Sonia Ducharme-Beausoleil, Pascale Dupaul et Mariève Fortin

Présidence d'assemblée : Stéphane Mercier

Secrétaire d'assemblée : Chantale Gagné

146.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 17 h 31.

146.2 Adoption de l'ordre du jour

CECL221213-01

Sur une proposition de monsieur Adel Omar Dahmane, dûment appuyée par monsieur Esteben Harguindeguy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

	Pour
146.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum	
146.2 Ordre du jour	Adoption
146.3 Grille de Techniques d'intégration multimédia Présenté par : Pascale Dupaul, directrice adjointe Service des programmes et du développement pédagogique	Adoption
146.4 Grilles de Sciences humaines Présenté par : Pascale Dupaul	Adoption
146.5 Prochaine assemblée : le lundi 13 février 2023 à 18h	
146.6 Levée de l'assemblée	

Adoptée à l'unanimité.

146.3 **Grille de Techniques d'intégration multimédia**

Présenté par : Pascale Dupaul, directrice adjointe, Service des programmes et du développement pédagogique

Le programme de Techniques d'intégration multimédia a été implanté en 2019-2020. Dans un souci d'amélioration continue, le comité de programme a adopté, le 14 septembre 2021, un plan de travail qui prévoyait la production d'un bilan d'implantation du programme.

À la suite de l'élaboration de ce bilan et des discussions en comité programme, ce dernier a proposé certaines modifications à la grille de cours, dans un souci d'offrir une formation de qualité aux étudiants. Une nouvelle version de celle-ci a été adoptée le 4 novembre 2022 en comité de programme.

Les enjeux pédagogiques qui ont été identifiés et les modifications proposées sont les suivants :

- 1) L'implantation du programme a permis de constater que la version actuelle de celui-ci proposait le développement de compétences en informatique trop avancées par rapport au profil de sortie déterminé, et ce, au détriment de plusieurs autres compétences, dont en « interactivité ».

En ce sens, seul un cours de la discipline 420-Informatique est conservé et les autres cours de cette même discipline sont retirés :

Le cours 420-TMA-CA Initiation à l'informatique en multimédia (session 1) est retiré. Celui-ci est remplacé par le cours 420-TME-CA Programmation web, anciennement 420-TMB-CA Programmation Web 1 (session 2). Les 2 autres cours de Programmation Web 2 et 3 (sessions 3 et 4) sont retirés de la grille.

Ces modifications visent à réduire les heures consacrées au développement de compétences en informatique pour les remplacer par le développement de compétences adaptées au profil de sortie. Cela donne un plus grand nombre d'heures consacrées aux cours de la formation propre du programme.

- 2) Le cours 582-FIN-CA Projets de fin d'études : corporatif est changé pour 582-FNN-CA Projets de fin d'études. De plus, puisque celui-ci est porteur de l'épreuve synthèse de programme (ESP), ses préalables ont été élargis à tous les cours de la session 5, afin que l'ensemble des compétences du programme puissent être développées par l'étudiant avant que cela soit évalué par l'ESP.
- 3) Il a été identifié que le programme comprenait beaucoup de cours de 60 et 75 heures. Cette réalité ne permet pas aux étudiants d'avoir le temps de réaliser les activités d'apprentissage de manière réaliste et cohérente avec les objectifs et standards établis. À la lumière du profil d'entrée de notre clientèle, afin d'ajuster le niveau et le développement des compétences et de mieux rencontrer la progression du logigramme en fonction du profil de sortie actuel, l'ensemble des cours de la formation propre (des différentes disciplines du programme) a été révisé pour qu'ils soient en série de cours de 45 heures. Cela doit permettre de mieux représenter les heures consacrées au travail personnel et favoriser l'assimilation des contenus par les étudiants.

Attendu les modifications proposées à la suite du bilan d'implantation du programme;

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Techniques d'intégration multimédia;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 29 novembre 2022;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

Le vote est demandé par madame Marie-Ève Paquin. Étant donné qu'aucun questionnement n'a été soulevé, on se demande pourquoi celui-ci est demandé. La proposition de vote est retirée.

CECL221213-02

Sur une proposition de monsieur Esteben Harguindeguy, dûment appuyée par madame Kim Dufresne, il est résolu d'adopter la grille de cours révisée du programme de Techniques d'intégration multimédia (582.A1).

Adoptée à l'unanimité.

146.4 Grilles de Sciences humaines

Présenté par : Pascale Dupaul, directrice adjointe, Service des programmes et du développement pédagogique

Le programme de Sciences humaines a été implanté au Cégep de Lanaudière à L'Assomption à l'automne 1998. Le ministère de l'Enseignement supérieur ayant déposé un nouveau devis en 2021, le département a entrepris une actualisation du programme. Madame Caroline Otis explique que la révision de celui-ci est à l'échelle nationale. Les grilles doivent être déposées au Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) d'ici la mi-décembre en vue des admissions pour l'automne 2023.

Elle indique que le comité de programme de Sciences humaines a amorcé ses travaux à l'hiver 2021. Ce fut un travail de longue haleine qui a nécessité beaucoup de réunions et d'échanges entre le département ainsi que la direction du cégep, la direction adjointe des programmes et la direction adjointe du cheminement et de l'organisation scolaires. Ces grilles ont suscité des discussions à la commission des études, mais elles ont reçu un avis favorable.

Madame Pascale Dupaul explique le processus qui a mené à ce résultat. Elle porte à l'attention des membres que le profil *Innovation sociale* a été retirée des grilles en raison du faible nombre d'inscriptions.

Nous avons maintenant trois nouveaux profils :

- Individu, communauté et mobilisation citoyenne;
- Monde, société et éducation;
- Administration, économie et développement.

Dans ce nouveau devis, les buts du programme d'études pour la formation spécifique sont définis de la façon suivante :

- Expliquer des réalités humaines en utilisant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines;
- Traiter de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté;
- Utiliser des outils et des méthodes de travail intellectuel ainsi que les technologies nécessaires à la réussite et à la poursuite de ses études;
- Démontrer un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle, et exercer une pensée critique;
- Expérimenter des méthodes de recherche propres aux sciences humaines;
- Communiquer sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d'enseignement et utiliser des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines;
- Démontrer l'intégration d'acquis disciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'étude de réalités humaines.

Le département et le comité de programme de Sciences humaines ainsi que les enseignants des disciplines contributives et de la formation générale ont travaillé à l'élaboration de grilles en tenant compte, entre autres, du nombre d'étudiants inscrits au programme et des ressources disponibles. Pour la direction, les profils élaborés tiennent compte des besoins des étudiants ainsi que des préalables universitaires.

Mesdames Élane-Marie Rouleau et Marie-Ève Paquin indiquent qu'elles ont été mandatées par l'assemblée départementale de Sciences humaines afin de les représenter et de porter un message en lien avec le processus entourant l'élaboration de ces grilles. À cet effet, elles souhaitent effectuer la lecture d'une lettre rédigée par la coordonnatrice du département de Sciences humaines et d'un enseignant de la formation générale en philosophie, membre du comité de programme et de la commission des études. Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec cette demande. Cette lettre fait état du désaccord du département à l'égard du processus et soulève que certains éléments des grilles ne respectent pas tout à fait la volonté du comité de programme.

Madame Rouleau mentionne sa satisfaction à l'effet qu'il a été entendu, à la commission des études, que des travaux seront effectués afin d'améliorer nos processus pour les prochaines révisions de programmes.

Attendu le nouveau devis ministériel déposé en 2021;

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Sciences humaines;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 29 novembre 2022;

Attendu la recommandation de la direction du Cégep;

Madame Marie-Ève Paquin demande le vote.

10 pour

0 contre

2 abstentions

CECL221213-03

Sur une proposition de monsieur Adel Omar Dahmane, dûment appuyée par monsieur Esteben Harguindeguy, il est résolu d'adopter les grilles révisées du programme de Sciences humaines.

Adoptée à la majorité.

146.5 Prochaine assemblée

La prochaine assemblée ordinaire est prévue le lundi 13 février à 18 h.

146.6 Levée de l'assemblée

CECL221213-04

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 18 h 22.

Monsieur Stéphane Mercier
Président du conseil d'établissement
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

/cg

Caroline Otis
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption